

Postes Assistants Spécialistes Partagés

Vague 7 (2020-2022)

Lettre d'engagement - Etablissements de santé publics partenaires -

RAPPEL

Afin de renforcer les équipes des établissements de la **Grande Couronne**, le jury sera très attentif au fait que **l'un des deux établissements de santé s'engage à proposer** à l'issue des 2 ans d'assistantat à temps partagé **un poste pérenne** de façon à maintenir et développer à long terme le travail initié lors de la période de post-internat. Cette période doit être envisagée comme un tremplin vers la titularisation.

Etablissement de santé Recruteur

Etablissement de santé Partenaire

. **Candidat pressenti (NOM, Prénom) :**

. **Avis motivé des établissements partenaires sur le candidat pressenti :**

. **Engagement**

Etablissement de santé Recruteur

J'atteste que le candidat pressenti sera recruté sur un contrat de 2 ans obligatoires prenant effet au 1^{er} novembre 2020 sur un poste d'Assistant Spécialiste Partagé avec l'établissement de santé partenaire

Etablissement de santé Partenaire

J'atteste que le candidat pressenti sera recruté sur un contrat de 2 ans obligatoires prenant effet au 1^{er} novembre 2020 sur un poste d'Assistant Spécialiste Partagé avec l'établissement de santé recruteur

Etablissements partenaires sur le projet médical

S'accordent sur le projet médical partagé, le recrutement et le reste à charge du poste retenu et financé (frais de déplacement,...) selon les modalités initialement exigées dans le cahier des charges. Et attestent avoir informé le candidat pressenti des missions attendues sur le poste partagé au sein des services d'accueil

Date :

Signature Directeur(s) Etablissement(s) :

Signature Chef (s) Service(s) d'accueil :